Technicien spécialisé Administrateur Systèmes et Réseaux - CESI

Informatique industrielle, Performance industrielle

24/11/2026

Débouchés

Ses compétences opérationnelles et technologiques lui permettent d'accéder aux postes suivants:

• Administrateur(trice) systèmes et réseaux

• Responsable/Chef(fe) de projets systèmes et réseaux

• Responsable/ Chef (fe) de projets réseaux et télecoms

• Responsable/Chef (fe) de projets systèmes d'information

• Ingénieur(e)/ Consultant(e) systèmes et réseaux

• Ingénieur (e)/Consultant (e) réseau, etc.

Prérequis de la formation

Être titulaire d'un titre de niveau 5 en informatique.
Avoir satisfait à un entretien de pré-sélection.

D'autres situations sont envisageables et tous les dossiers seront examinés.

Les objectifs pédagogiques et professionnels

La formation a pour objectif de permettre à ses titulaires de :

• Recueillir, analyser et formaliser les besoins systèmes et réseaux de l'entreprise

• Concevoir, gérer et piloter un projet d'ingénierie systèmes et/ou réseaux

• Mettre en œuvre les évolutions techniques de l'architecture réseaux et/ou systèmes validées par la DSI

• Assurer le maintien en condition opérationnelle du réseau et de l'architecture système de l'entreprise

Durée de la formation

455 heures sur 12 mois

Contact

Centre de Clermont :
7 rue du Bois Joli 63800 Cournon-d'Auvergne
04 73 69 41 11
Conseiller : Kathy BERTELOOT

Centre de Montluçon :
62 rue Henri Barbusse 03630 Désertines

CODE RNCP
36075

DATE DE PUBLICATION
05/03/2026

CENTRES DE FORMATION
Cournon

DURÉE DE LA FORMATION
12 mois

ACCUEIL PSH
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap.

PARTENAIRE

CESI
ÉCOLE D'INGÉNIEURS

NOS ATOUTS

Taux de réussite à l'examen	100% en juin 2025
Taux d'insertion	90% (71% dans l'emploi visé) en 2025

• + de 50 ans d'expérience dans la formation aux métiers de l'industrie
• 15 stagiaires maximum sur les enseignements professionnels
• Un parc machine moderne : écrans interactifs, robots, simulateurs de soudure, impression 3D...
• + de 500 entreprises parentaires

04 70 28 23 12
Conseiller : Nicolas MARGERY

Les centres vous accueillent sans rendez-vous tous les mercredis après-midi de 14h à 17h !

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Méthodes pédagogiques :
Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques pour ancrer les apprentissages

Moyens pédagogiques :
Salles de formation équipées pour utilisation de supports pédagogiques classiques et numériques. Plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques

Modalité d'évaluation

Les connaissances et / ou les capacités professionnelles de l'apprenant(e) sont évaluées en cours de formation par différents moyens : évaluations sur table, mises en situations, études de cas, QCM, etc.

Lors de la dernière année de formation, le ou la candidat(e) passe les épreuves du diplôme suivant le référentiel de l'Éducation Nationale.

Modalités de la formation

Nous contacter pour connaître les dates des inter planifiés. Inscription 15 jours avant le début de la formation au plus tard.

Les inscriptions sont ouvertes de janvier à décembre. La préinscription pour la formation en apprentissage doit s'effectuer le plus rapidement possible même sans entreprise d'accueil via notre site internet.

Suite de parcours et passerelles possibles

Passerelles ou suites de parcours :

• École d'ingénieur informatique

Débouchés :

Ses compétences opérationnelles et technologiques lui permettent d'accéder aux postes suivants:

• Administrateur(trice) systèmes et réseaux

• Responsable/Chef(fe) de projets systèmes et réseaux

• Responsable/ Chef (fe) de projets réseaux et télecoms

• Responsable/Chef (fe) de projets systèmes d'information

• Ingénieur(e)/ Consultant(e) systèmes et réseaux

• Ingénieur (e)/Consultant (e) réseau, etc.

Blocs de compétences

Impossibilités de valider un/ou des blocs de compétences

Equivalence

licence informatique

Tarifs

En apprentissage :

- Formation gratuite et rémunérée pour l'apprenant dans le cadre d'un contrat d'apprentissage
- Formation financée pour tout ou partie par les OPCO pour les entreprises privées sur la base d’un coût branche.

Au titre de la formation continue : Voir les tarifs